

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

## DE QUÉBEC

---

---

Circulaire au Clergé

Archevêché de Québec, 14 avril 1892.

Monsieur,

La dispense du maigre et du jeûne accordée dans ma circulaire du premier février dernier, cessera le premier mai prochain, ainsi que l'obligation de chanter le *Miserere*. A la fin de la messe de ce jour ou du dimanche suivant, on chantera un *Te Deum* pour remercier Dieu de la protection qu'il nous a accordée contre la maladie.

Veillez annoncer cela à vos fidèles le premier dimanche après la réception de cette circulaire et aus-i le dimanche suivant, en y ajoutant les recommandations que vous jugerez utiles.

Agréez l'assurance de mon dévouement.

E.-A. CARD. TASCHEREAU,  
Arch. de Québec.

---

### MANDEMENT

ANNONÇANT LA NOMINATION DE MGR L. N. BÉGIN A LA COADJUTOSERIE DE QUÉBEC.

ELZÉAR-ALEXANDRE TASCHEREAU, CARDINAL PRÊTRE  
DE LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE, DU TITRE DE SAINTE MARIE DE LA  
VICTOIRE, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE,  
ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC,

*Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et à  
tous les Fidèles de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction  
en Notre Seigneur.*

Nos Très Chers Frères,

Le 22 décembre dernier, Sa Sainteté le Pape Léon XIII a bien voulu Nous donner pour Coadjuteur, avec le titre d'Archevêque de Cyrène, l'Illustrissime et Révérendissime Louis-Nazaire